

Plan Local de L'Urbanisme & Agenda 21

Coordination et concertation

PLU

- Un POS « moderne et durable »,
- Une programmation spatiale et durable du territoire: le PADD
- Un document juridique et un règlement opposables aux tiers.

PLU

Un dossier de PLU, c'est:

- Un rapport de présentation
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Des documents graphiques
- Un règlement
- Des orientations d'aménagement (optionnel)
- Des annexes

Concertation

- Une concertation commune au PLU et à l'agenda 21
- Des réunions ouvertes à tous les volontaires
- Le bureau d'études et l'équipe communale (techniciens et élus) animeront les ateliers et établiront le bilan de ces échanges.

Coordination

CALENDRIER

10 Mois

6 Mois

8 Mois

12 Mois

Chaque Année

PLU

AGENDA 21

DIAGNOSTIC
COMMUN

PADD

OBJECTIFS

ZONAGE
ET
REGLEMENT

FICHES
ACTIONS

PHASE
REGLEMENTAIRE:
Enquête Publique...

EVALUATION
ET
SUIVI